

Compte rendu

Ouvrage recensé :

LEWIS, Stephen R. *The Economies of Apartheid*, New York, London; Council On Foreign Relations Press, 1990, 208p.

par Jean-François Bergeron

Études internationales, vol. 22, n° 2, 1991, p. 428-431.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702851ar>

DOI: 10.7202/702851ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

témoignages recueillis par les auteurs portent surtout sur la barbarie de Koevoet (littéralement «pince à levier» en afrikaans), l'unité spéciale de la police sud-africaine chargée de venir à bout de SWAPO et de ses supporters. En traitant des différentes stratégies qui ont été mises à l'œuvre dans le conflit namibien, ces deux chapitres mettent à jour la brutalité extrême de l'occupation sud-africaine et donnent un aperçu vivant des ravages qui ont été infligés à la population depuis le début de la guerre en 1966. Pour les raisons énoncées plus haut, on reste hélas avec l'impression qu'on doit douter des renseignements qui nous sont livrés et qu'on serait bien avisé de vérifier ailleurs.

Le dernier chapitre porte sur la négociation des accords de paix au cours de la dernière décennie. Comme il a été noté plus haut, le livre a été écrit avant les élections de novembre 1989 et il est donc forcément déficient sur la narration du processus d'accès à l'indépendance. De façon plus générale, ce chapitre s'avère cependant tout aussi inutile pour en apprendre sur l'engagement sud-africain en Angola et sur l'implication des Cubains dans ce conflit. Dans ce dernier cas, les auteurs se contentent de répéter la version officielle de La Havane, à savoir que les troupes cubaines se sont lancées dans l'aventure africaine en réponse à l'invasion sud-africaine de l'Angola (p. 157). Or il y a déjà quelques années que cette thèse, dont Castro avait confié la rédaction à Gabriel Garcia Marquez en 1977, est complètement discréditée. Comprendre que le gouvernement cubain avait ses propres intérêts à défendre en Afrique c'est aussi comprendre, contrairement à ce qu'avancent Herbststein et Evenson, que l'exigence du retrait des troupes cubaines de l'Angola en contrepartie du retrait des troupes sud-africaines de la

Namibie (le «linkage») n'était pas simplement un caprice ou une ruse de la part des États-Unis et de l'Afrique du Sud pour retarder le processus de paix. Comme devait le montrer la suite des événements, il y avait plus à cette histoire que l'éternel complot contre SWAPO qui semble obséder les auteurs. Il est plutôt étonnant par ailleurs de voir les auteurs accorder si peu de place à la bataille de Cuito Cuanavale en Angola alors que cette défaite militaire eut une importance capitale sur la détermination des Sud-Africains à trouver une solution au conflit. Il est inutile d'insister : on lira ce chapitre avec les mêmes réserves que pour les autres.

Dans l'ensemble, il s'agit donc d'un livre qu'on lira pour autre chose que la qualité de l'information qui s'y trouve. Si cela se peut, le principal mérite de l'ouvrage sera de nous rappeler qu'on est encore bien loin de la mort des idéologies dans certains milieux et que les bons sentiments, décidément, ne donnent pas toujours les plus brillants travaux.

Jean-François BERGERON

*Étudiant au doctorat,
Département de science politique,
Université Laval, Québec*

LEWIS, Stephen R. *The Economics of Apartheid*, New York, London ; Council On Foreign Relations Press, 1990, 208p.

Au-delà de quelques articles spécialisés, les ouvrages portant *stricto sensu* sur l'économie de l'apartheid sont relativement peu nombreux. La littérature sur le sujet est encore trop souvent embarrassée des débats surannés sur

les origines capitalistes de l'apartheid qui, hélas, nous en auront moins appris sur l'économie de l'Afrique du Sud que sur l'économie idéologique des échanges intellectuels dans certains milieux. En ce sens, le livre de Lewis vient certainement combler un vide : il s'agit ici d'un ouvrage d'économie.

Reconnaissant que l'apartheid est avant tout une question politique, l'auteur note ainsi avec raison que les arguments économiques ont pris une place centrale dans le débat contemporain sur l'Afrique du Sud. La controverse des sanctions, en particulier, a sollicité plus que toute autre ces dernières années un examen réfléchi des réalités économiques du pays mais sans que cela ne gêne, semble-t-il, l'assurance posée de plusieurs intervenants. À la question «que faire de l'Afrique du Sud?», l'auteur répond alors par une analyse pertinente des données contemporaines de l'économie sud-africaine et des enjeux qui y sont liés pour la croissance du pays.

L'ouvrage est divisé en sept chapitres, traitant tour à tour des origines de l'économie de l'apartheid (chapitre 1); des données économiques internes, régionales et internationales de l'Afrique du Sud d'aujourd'hui (chapitres 2 à 4); de la question des pressions économiques externes et du changement politique (chapitres 5 et 6); et des perspectives d'avenir pour une économie post-apartheid (chapitre 7).

Les premiers chapitres nous mettent en présence des données élémentaires de la dynamique de l'économie sud-africaine. Depuis la découverte des diamants et de l'or il y a plus de cent ans, le développement économique de l'Afrique du Sud a suivi un cours semblable à celui d'autres pays à revenus moyens-supérieurs et riches en minerais : des

villes ont poussé, les populations se sont déplacées pour occuper de nouveaux emplois, l'économie est devenue plus complexe et interdépendante, la part des épargnes a augmenté, et il y a eu un déclin marqué du secteur agricole en même temps qu'une augmentation de l'importance relative de l'industrie. Développement «normal» donc, mais avec cette différence de taille qu'avec la mise en force de la politique d'apartheid peu après la Deuxième Guerre mondiale, les gouvernements successifs imposèrent en fait des limitations importantes à une croissance économique soutenue. Tout en favorisant l'ascension économique des Blancs en général et des Afrikaners en particulier, la politique d'apartheid était en effet porteuse de coûts qui, éventuellement, devaient se révéler incompatibles avec les impératifs d'une économie moderne. La duplication irrationnelle des services administratifs pour Blancs et Noirs, les restrictions associées aux relations de travail et à la formation d'une main-d'œuvre noire qualifiée, l'augmentation des ressources allouées à la défense et à la sécurité en raison des troubles liés au traitement différentiel des populations ne sont que quelques-uns des exemples cités par l'auteur pour illustrer les coûts économiques inhérents au maintien et à la reproduction du système d'apartheid. Ce qu'il importe de comprendre, d'après Lewis, c'est que le facteur premier de la mauvaise performance de l'économie sud-africaine relève d'abord de l'inefficacité interne de l'utilisation des ressources. Cet argument sous-tend toute son analyse.

On y apprend ainsi que la tendance à la baisse du taux de croissance qui débuta au milieu des années soixante-dix ne saurait être attribuée à quelque changement défavorable dans les conditions du marché international.

Malgré les chocs pétroliers de 1973 et de 1979, il apparaît au contraire qu'avec la libération du prix de l'or en 1971, ces conditions soient demeurées relativement favorables à l'Afrique du Sud. Les termes des échanges extérieurs – incluant le commerce de l'or – étaient en fait meilleurs dans les années soixante-dix et quatre-vingt qu'ils ne l'étaient dans les années cinquante et soixante, période de forte croissance en Afrique du Sud. En ce qui a trait aux investissements étrangers, l'auteur met en garde contre toute association simpliste avec la croissance économique : depuis les vingt à trente dernières années, la croissance de l'Afrique du Sud a été financée quasi exclusivement par les investissements domestiques. L'idée tenace voulant que la croissance économique soit fonction des investissements étrangers ne trouve ainsi aucune justification aux yeux de Lewis : cela n'a jamais été vrai dans le passé ni est-ce susceptible d'être vrai dans l'avenir. Ce qui importe d'abord n'est pas le niveau des investissements mais bien leur productivité qui, par les inconséquences de la politique d'apartheid, est en déclin constant depuis la fin des années soixante. Ne serait-ce que par simple rationalité économique, Lewis estime à ce propos que l'Afrique du Sud n'a plus les moyens de soutenir le système d'apartheid.

Ces considérations sont importantes eu égard au problème des sanctions. L'auteur examine ici successivement les pressions économiques passées, les réactions du gouvernement sud-africain pour y contrevenir, et l'effet possible de futures pressions sur l'économie du pays de même que les réponses qui pourraient y être apportées. Il ressort de nouveau de cette analyse qu'il n'y a pas de corrélation simple entre pressions économiques externes et les effets

recherchés du changement politique. Pour ce qui est de l'impact économique des sanctions internationales, l'auteur reconnaît, comme beaucoup d'autres, l'effet nuisible qu'elles ont sur le rendement de l'économie sud-africaine mais tout en émettant certaines réserves quant à l'ampleur des dommages ainsi causés à court et à moyen termes. Ainsi, un des effets importants des actions punitives dirigées contre l'Afrique du Sud fut de canaliser les ressources de l'économie domestique vers les entreprises de substitution à l'importation. C'est en réaction au très coûteux embargo sur le pétrole, par exemple, que SASOL fut créée et qu'on décida d'investir dans la conversion pétrochimique du charbon. Bien que cela ait occasionné des coûts importants, cette réorientation des activités domestiques amena aussi des bénéfices, dont le développement d'une technologie de pointe en matière de conversion d'énergie et, surtout, la réduction de la dépendance à l'égard du marché extérieur.

De façon plus générale, l'examen du cas sud-africain révèle qu'il est possible de contourner boycottages et embargos à condition d'en payer le prix. S'il y a bien des coûts importants à soutenir une économie de siège, – l'estimation conservatrice de l'auteur est de l'ordre de quelque \$2 milliards par année – rien ne semble indiquer pour l'instant que les sanctions pourraient porter un coup fatal à l'économie sud-africaine à court ou à moyen terme. En plus des efforts alloués aux entreprises de substitution à l'importation et des effets positifs à court terme d'une diversification de la production domestique, l'Afrique du Sud peut encore compter sur une balance commerciale positive de ses échanges avec les pays de la région (les pays de la «Southern African Development Coordination

Conference», ou SADCC, c'est-à-dire l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe). Il apparaît peu probable par ailleurs que l'or, les diamants et les minéraux stratégiques soient éventuellement inclus dans les produits touchés par les sanctions internationales, ce qui, pour l'Afrique du Sud, représente de 50 à 60 pour cent de ses exportations. En somme, Lewis estime qu'une évaluation réaliste des dommages causés par les sanctions pourrait se limiter à une réduction de près de 30 pour cent du niveau des importations ou d'une réduction équivalente du pouvoir d'achat des exportations.

Les spéculations sur l'avenir de l'économie sud-africaine demeurent hasardeuses. L'auteur fait bien ressortir les aléas des différents scénarios pour une économie de croissance dans le long terme. Malgré les réserves exprimées sur l'impact des pressions externes à court ou moyen terme, l'auteur reconnaît tout de même ici que cela dépend au moins en partie de la détermination de la communauté internationale à maintenir ou non les sanctions et de la capacité de l'économie sud-africaine à corriger ses stratégies passées de développement et de productivité.

Dans ce dernier cas, l'auteur est bien clair sur les options qui restent ouvertes aux acteurs dirigeants : mettre fin au système de domination raciale ou présider à la désintégration du pays et de son économie.

Dans le contexte actuel de changement en Afrique du Sud, on pourra regretter que les observations de l'auteur sur le jeu politique qui sous-tend les options économiques des différents intervenants soient parfois quelque peu

hâtives. L'ouvrage reste néanmoins un outil de première importance pour comprendre les mécanismes, problèmes et enjeux de l'économie de l'Afrique du Sud en cette période cruciale de son développement.

Jean-François BERGERON

*Étudiant au doctorat,
Département de science politique,
Université Laval, Québec*

LINIGER-GOUMAZ, Max. *Comment on s'empare d'un pays: la Guinée Équatoriale*. Genève, Les Éditions du Temps, 1989, 373p.

Spécialiste de la Guinée équatoriale à laquelle il a déjà consacré huit ouvrages, l'auteur nous en offre un neuvième sur ce petit pays de 28.000 km², encadré sur l'Atlantique entre le Cameroun et le Gabon et peuplé de 350.000 habitants. Son histoire est racontée avec minutie, pratiquement au jour le jour depuis 1983 par référence aux titres de journaux qui en ont parlé. Elle fourmille d'anecdotes et une place particulière est faite à la petite île d'Annobon (20 km², 2.000 habitants) qui doit cette importance à un contrat signé en 1988 et qui permet de stocker sur l'île des résidus radioactifs.

C'est dire l'aspect polémique de l'ouvrage qui condamne la «rapacité coloniale» des Portugais, des Espagnols et maintenant des Français. Car la Guinée équatoriale est devenue membre de la Zone franc en 1987 et l'auteur entend montrer, au fil des pages, comment le Portugal puis l'Espagne et depuis peu la France se sont emparés d'un pays africain : c'est d'ailleurs le titre de son ouvrage.